

Procès-verbal de la huitième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de L'Érable, tenue le lundi 14 avril 2025 à 19 h 30, entièrement en formule virtuelle.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Vingt (20) personnes assistent à l'assemblée générale annuelle présentée en mode virtuel.

1.1 MOT DE BIENVENUE

La présidente, Madame Isabelle Noël, remercie les membres de leur présence en ligne, laquelle démontre bien l'intérêt porté envers la Caisse Desjardins de L'Érable et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

Elle présente les gens qui l'assisteront dans l'animation, soit Madame Stéphanie Boisvert directrice générale et secrétaire-adjointe du conseil d'administration. Madame Boisvert agira également comme secrétaire d'assemblée et elle sera assistée dans ses fonctions par Madame Geneviève Bourget, adjointe à la direction générale, pour le bon déroulement des interventions des participants et le respect des encadrements.

Madame Noël donne des précisions quant au déroulement de cette Assemblée générale annuelle exclusivement à distance, ce qui implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que le projet de répartition des excédents annuels et les ristournes feront l'objet d'une période de votation en différé au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Par la suite, la présidente invite l'assemblée à écouter une capsule vidéo introductive de Monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

La présidente invite l'assemblée à écouter une capsule vidéo d'information sur le fonctionnement de cette assemblée virtuelle afin d'en assurer le bon déroulement et qui apporte des précisions en lien avec le vote en direct ainsi que sur les interactions avec les membres tout au cours de la rencontre.

La présidente rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote. De plus, le membre doit respecter les conditions suivantes :

- résider, être domicilié OU travailler au Québec;
- être une personne physique de dix-huit (18) ans et plus OU être une personne morale OU être une société;
- être un membre réadmis membre de plein droit.

2.3 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Considérant qu'il y aura votation en direct, sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que Madame Caroline Dubois, directrice Développement de marche, et Madame Geneviève Bourget, adjointe à la direction générale, soient nommées pour agir comme scrutatrices. Celles-ci seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation pour les transmettre à la présidente. Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par la secrétaire d'assemblée, Madame Stéphanie Boisvert.

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Madame Boisvert passe la parole à Madame Isabelle Noël.

Sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour présenté.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 AVRIL 2024

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale puisqu'il a été déposé sur le site Internet de la Caisse au même moment que l'avis de convocation, la présidente informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente, Madame Isabelle Noël, présente les membres du conseil d'administration qui ont siégé au cours de l'année. Elle poursuit la présentation avec les principales réalisations ainsi que les orientations que la Caisse s'est fixée.

Elle termine le point avec la présentation de son rapport, celui-ci faisant partie intégrante de la revue annuelle de la caisse.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente, Madame Isabelle Noël, invite Madame Stéphanie Boisvert à présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

3.3 RAPPORT FINANCIER

Les membres sont invités à prendre connaissance des faits saillants du rapport annuel de la Caisse par le visionnement d'une capsule vidéo.

À la suite de cette présentation, aucun commentaire n'est émis et aucune question n'a été adressée.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

La secrétaire, Madame Stéphanie Boisvert, invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo présentant les montants versés au cours de l'année 2024 en dons et commandites, soit un montant de 158 426 \$. La répartition dans chacun des secteurs est également présentée et quelques organismes qui ont bénéficié de dons substantiels sont nommés.

Madame Boisvert informe l'assemblée l'adoption d'un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté et précise que la politique de contribution découlant de ce plan est disponible sur le site internet de la Caisse.

Les membres sont également informés de l'état du Fonds du Grand Mouvement en fin d'exercice qui se chiffre à 3 450 000 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente invite les membres qui le désirent à prendre la parole et soumettre des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'a été posée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Les membres sont invités à visionner une capsule vidéo présentant l'élément distinctif de notre coopérative, soit le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

À la suite de cette présentation, la présidente invite Madame Stéphanie Boisvert à expliquer à l'assemblée la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels ainsi que la présentation proposition de versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		16 943
Virements réglementaires et autres ajustements		(7 398)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(8 317)	
• Autres éléments du résultat	668	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	251	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		9 545
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 912)
• Ristourne	(2 191)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	569	
• Affectation au FADM	(290)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(7 633)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		285
Épargne et placements	0,58 \$	346
Fonds		103
Prêts et marges de crédit		607
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	271
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	151
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	388
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	40
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 191

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dument faite et appuyée, il est résolu que la recommandation faite par le conseil d'administration concernant répartition des excédents annuels et les taux de ristourne soit soumise au vote en différé des membres.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Madame Isabelle Noël agira comme président d'élection et Madame Stéphanie Boisvert agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Madame Isabelle Noël livre le rapport du comité de mise en candidature, lequel est basé sur le profil collectif enrichi et le portrait actuel des administrateurs, afin d'assurer la compétence et la représentativité au conseil d'administration.

Madame Noël souligne que l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de vingt (20) jours à partir du 20 janvier 2025, dans tous nos établissements ainsi que sur notre microsite et notre page Facebook.

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu quatre (4) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins. Aucune candidature n'a été rejetée par la Caisse, ce qui porte le nombre de candidatures éligibles à quatre (4). Voici les mises en candidatures reçues dans les délais prévus :

- Madame Valérie Bédard
- Madame Virginie Dubois
- Monsieur André Grenier
- Monsieur Richard Poudrier

5.2.4 ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Le nombre de candidatures reçues étant inférieur au nombre de postes à combler, la présidente d'élections déclare élus par acclamation :

- **Madame Valérie Bédard**
- **Madame Virginie Dubois**
- **Monsieur André Grenier**
- **Monsieur Richard Poudrier**

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

La présidente donne quelques précisions sur l'exercice de vote en différé et sur l'annonce des résultats, qui demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Elle rappelle que les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

La présidente informe les membres que dès ce soir le 14 avril, à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de quatre (4) jours, soit jusqu'à 23h59, le 18 avril 2025. Elle rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

La présidente précise que 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale, à moins d'un vote négatif.

La présidente remercie les membres de leur participation à cette Assemblée Générale Annuelle. Elle remercie également tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir nos membres.

6. FIN DE LA RENCONTRE

4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation

7. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

39

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le Conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

- 94,44 % des membres ont voté en faveur de la recommandation

La proposition est adoptée.

44 membres ont fait l'écoute de cette Assemblée générale annuelle en réécoute.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11h58.

Isabelle Noël, présidente

Valérie Bédard, Secrétaire